Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/17 Add.1**
Point 13.4 de l'ordre du jour **19 mai 2014**

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Mesures globales et coordonnées pour la prise en charge des troubles du spectre autistique

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 2. Maladies non transmissibles

Secteur de programme : Santé mentale et abus de substances psychoactives	Réalisation 2.2 Produits 2.2.1 et 2.2.2
Secteur de programme : Handicaps et réadaptation	Réalisation 2.4 Produit 2.4.1

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

Dans la résolution, le Directeur général est notamment prié de mettre en œuvre la résolution WHA66.8 sur le Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 et la résolution WHA66.9 sur le handicap. La mise en œuvre de cette résolution orientera donc les activités visant à élargir l'accès aux services : i) pour la santé mentale ; ii) pour les personnes handicapées.

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui

Toutefois, la portée des activités actuellement budgétées est limitée ; la mise en œuvre de la résolution supposera des activités supplémentaires dont le coût doit être ajouté au budget programme approuvé pour 2014-2015.

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Six ans et demi (couvrant la période juillet 2014-décembre 2020)

ii) Total : US $37 millions (personnel : US $13 millions ; activités : US $24 millions)

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total: US $2,8 millions (personnel : US $400 000 ; activités : 2,4 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Siège, 25 % ; bureaux régionaux, 21 % ; et bureaux de pays, 54 %

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

Il faudra ajouter US $1,8 million au budget programme approuvé pour 2014-2015.

c) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Les centres collaborateurs OMS ainsi qu'un réseau d'experts et des partenaires de la société civile seront utilisés pour mener à bien les activités moyennant une petite augmentation seulement du personnel de l'OMS.

Au cours de l'exercice 2014-2015

Au Siège, un expert international en santé publique et troubles du développement (100 % équivalent plein temps), classe P.4, et un/une secrétaire (50 % équivalent plein temps), classe G.5.

Au cours de l'exercice 2016-2017

Au Siège, deux experts internationaux en santé publique et troubles du développement (100 % équivalent plein temps) et un/une secrétaire (50 % équivalent plein temps), classe G.5.

Dans les bureaux régionaux, six experts internationaux en santé publique et troubles du développement connaissant les besoins de leur Région respective (50 % équivalent plein temps).

Dans les bureaux de pays, sur les 60 % du budget disponible pour la mise en œuvre de la résolution à ce niveau, une partie servira à recruter des experts.

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)

US $1 million (dont US $500 000 seraient alloués au Siège) sont compris dans le budget programme approuvé pour 2014-2015 et proviendront d'un mélange de contributions fixées et de contributions volontaires, dégagées au cours du processus de dialogue sur le financement et de l'effort connexe de mobilisation des ressources.

Les US $1,8 million supplémentaires non compris dans le budget programme approuvé devront être mobilisés pour couvrir la mise en œuvre (dotation en personnel supplémentaire limitée et mise au point d'une documentation technique) entre juillet 2014 et décembre 2015 dans le cadre des activités coordonnées de mobilisation des ressources de l'OMS.

= = =